



GARANTIE

1. ITI HYDRAULIK garantit à l'acheteur original que ce produit est exempt de tous vices de matériaux ou fabrication et s'engage à réparer ou remplacer, à sa seule discrétion, tout produit s'avérant défectueux au cours de la période d'**un an** de la date de sa livraison au client.
2. Cette garantie n'est donnée qu'à l'acheteur original et entre en vigueur à la date livraison du produit.
3. La date de livraison est la date de prise en charge du produit, constatée par le connaissance du transporteur.
4. Toute pièce de ce produit jugée, après évaluation raisonnable par ITI HYDRAULIK, comme présentant des vices de fabrication ou de matériaux, sera réparée ou remplacée, sans frais pour pièces ou main d'œuvre, par ITI HYDRAULIK.

LIMITATION DE LA GARANTIE

5. Cette garantie de qualité vise tout défaut de fabrication ou de matériaux du produit vendu pourvu que :
 - (a) le produit est utilisé aux fins auxquelles il est conçu, destiné et recommandé par ITI HYDRAULIK;
 - (b) le produit a été installé et entretenu par du personnel qualifié; et
 - (c) les entretiens recommandés par ITI HYDRAULIK ont été effectués par du personnel qualifié.
6. Cette garantie ne couvre pas les réclamations pour dommages, directs ou indirects, pour une perte de temps, ou causés par une modification du produit, une altération du produit ou un ajustement du produit, effectué par ou pour l'Acheteur et non préalablement approuvés par ITI HYDRAULIK.
7. Cette garantie ne couvre pas le produit ayant fait l'objet d'un usage abusif ou négligent, d'un manque d'entretien de façon contraire aux instructions du manuel d'utilisation fourni par ITI HYDRAULIK.
8. Cette garantie ne couvre pas les réparations rendues nécessaires par l'usure normale ou l'utilisation de pièces et accessoires incompatibles avec le produit ou nuisibles à son bon fonctionnement, ses performances ou sa durabilité. En outre, cette garantie exclut : les matières ou les produits consommables - fluides hydrauliques, etc.
9. Cette garantie ne couvre pas les dommages occasionnés durant le transport, l'installation, l'entretien ou le retour de marchandises. L'Acheteur doit sans délai notifier ITI HYDRAULIK, par écrit transmis par courriel, télécopieur ou courrier recommandé lors de la découverte d'une défectuosité, avec une explication détaillée des défauts et vices allégués. ITI HYDRAULIK n'assumera pas et donc ne paiera aucun montant lié aux éléments cités précédemment.
10. La présente garantie ne peut pas être cédée, transférée ou assignée à un tiers; elle est consentie en exclusivité à l'acheteur original du produit. Advenant que le produit soit vendu, transféré ou autrement aliéné, la présente garantie devient immédiatement nulle et non avenue à toutes fins que de droit.



ADÉQUATION DU PRODUIT

11. ITI HYDRAULIK se conforme aux normes de fabrication applicables au produit vendu. Plusieurs états et localités sont régis par des codes et règlements relatifs aux normes de construction, d'installation et d'utilisation des produits, pouvant différer d'une région à une autre. ITI HYDRAULIK ne peut pas être tenu responsable de la conformité du produit à l'application de ces codes, normes, règlements; l'Acheteur est seul responsable de cette conformité et il doit s'en être assuré avant la confirmation de la commande.

ENTREPOSAGE DU PRODUIT

12. L'entreposage des produits ITI HYDRAULIK n'est pas recommandé pour une période de temps supérieure à 1 mois; une position horizontale du produit pour une période de temps supérieure à un mois, peut provoquer des fuites d'huile. Tout entreposage temporaire nécessite un endroit au sec, à l'abri du vol, de l'humidité, des chaleurs et froids extrêmes. Les dommages et défauts causés par un entreposage, empilage ou manipulation inadéquats, ne sont pas couverts par cette garantie.

RETOURS DE MARCHANDISES

13. Toute demande de retour du produit doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Services Techniques de ITI HYDRAULIK. Suite à une autorisation de notre part, un numéro de retour est attribué. Le numéro de retour doit être indiqué sur l'emballage extérieur du produit. Les mêmes critères d'emballage que lors de la réception originale doivent être respectés. Le client est responsable du transport du retour du produit à notre usine. Un produit jugé défectueux après l'inspection peut, à notre seule discrétion, être réparé ou remplacé sans frais. Une demande de crédit pour tout retour de produit doit être autorisée par ITI HYDRAULIK et est sujet à des frais de restockage de 35%, plus les frais de transport initiaux.

SERVICE TECHNIQUE

14. ITI HYDRAULIK fournit gratuitement des manuels d'installation sur son site web et de l'assistance technique sur ses produits. Ces informations sont destinées à des personnes possédant des connaissances et des habiletés dans ce domaine qui en feront l'utilisation à leurs propres risques. ITI HYDRAULIK n'assume aucune responsabilité pour des dommages causés lors de l'utilisation de ces manuels par qui que ce soit.

PRIX DES PRODUITS

15. Les prix des produits sont sujets à changement sans préavis.

FORCE MAJEURE

16. À partir de la date de livraison, l'acheteur assume seul toute responsabilité et frais inhérents au produit. ITI HYDRAULIK ne peut être considéré en défaut dans l'exécution de ses obligations en vertu des présentes si telle exécution est retardée, retenue ou empêchée par suite d'un cas fortuit ou force majeure. La force majeure constitue toute cause ne dépendant pas de la volonté de ITI HYDRAULIK qu'elle n'aurait pu raisonnablement avoir prévue et contre laquelle elle n'aurait pu se protéger. La force majeure comprend, mais sans limitation, tout cas fortuit, blessure, maladie, accident, décès, destruction de propriété, liés à l'utilisation du produit vendu, catastrophe naturelle, grève, arrêt partiel ou complet de travail, lock-out, incendie, émeute, intervention par les autorités civiles ou militaires, acquiescement aux règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et fait de guerre (déclarée ou non).